

LE

MENSUEL

# DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Mairie du 20<sup>e</sup>  
Salle Suzanne Lacascade 19h - 21h

N° 2026-08

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 AOÛT 2026



ANIMATEUR : Guillaume LE DU



SECRÉTAIRE : Michèle SURAN



MAÎTRE DU TEMPS : David SAINT-ANDRÉ

### MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Philippe ARAGON  
Anabela DA CRUZ

Guillaume LE DU  
Giorgio MILESI

Catherine PITOT  
Rodrigo RAMIS

Catherine SOUBISE  
Michèle SURAN

### HABITANTES ET HABITANTS :

Jean-Luc AGUERRA  
Daniel BUNA  
Françoise CASTELLANO  
Émilie DELAHERCHE

Philippe ETTER  
Houria HAMDACHE  
Élisa LARRIÈRE  
Cynthia MARCOU

Yves MARCOU  
Tara MULHOLLAND  
Patrice RAKOVSKY

David SAINT-ANDRÉ  
Marie STELLITTANO  
Marguerite WUNSCHER

### EXCUSÉS

Lydie APARICIO  
Sébastien BLANCHARD  
Jean-Luc CAPDEVIELLE

Jean-Yves COLLIN  
Françoise DUMON  
Solange GRÉCIAS

Emmanuelle MERAND  
Jocelyne MONGELLAZ

Orfia SALHI  
Julie VAN DEN HECKE

### REPRÉSENTANTE DU PDL

Jeanne LAUNAY

## AU SOMMAIRE

- Retour sur le cinéma et l'animation au square Séverine page 2 et 3
- Projet d'aire piétonne ouverte rue Leuck Mathieu page 4 et 5
- Le potentiel du 7 rue Alphonse Penaud page 6 et 7
- Deux promesses de campagne page 8
- Retour sur la journée à la mer des seniors page 9
- Préparation Noël de Toutes les Couleurs page 11

VALIDATION

du compte-rendu  
du 9 juillet 2026

rédigé par les membres  
du Collectif d'animation.

POUR : 13 voix  
ABST. : 2 voix  
CONTRE : 0 voix



Compte-rendu validé



### COMPTABILITÉ

#### Budget FONCTIONNEMENT :

a été dépensé à ce jour : 8 408 €  
solde restant : 6 592 €

#### Budget INVESTISSEMENT :

a été dépensé à ce jour : 0 €  
solde restant : 15 000 €



# FONCTIONNEMENT INTERNE

## DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU COLLECTIF D'ANIMATION

À nouveau le Conseil de quartier Gambetta suscite des vocations. Deux nouveaux habitants ont demandé à intégrer le Collectif d'Animation. Philippe ARAGON et Rodrigo RAMIS. Ils rejoignent ainsi les 18 autres bénévoles déjà engagés. Ce sont donc désormais 20 personnes qui veillent au bon fonctionnement du Conseil de quartier.

Le Collectif d'Animation est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent participer davantage à la vie du quartier. Chacun peut y apporter ses idées, son expérience et son énergie au service des projets collectifs.



## ÉVÈNEMENTS

### RETOUR SUR LE CINÉMA EN PLEIN-AIR DU 18 JUILLET ET L'ANIMATION DU SQUARE SÉVERINE LE 19 JUILLET

**Les 18 et 19 juillet dernier le CQG avait investi le square Séverine**

La deuxième soirée du festival de cinéma en plein air Fleurs Bleues s'est déroulée au square Séverine dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Comme lors de la première soirée, La Fabrique Documentaire a assuré la partie technique. Les chaises, livrées par la mairie, ont été installées grâce à nos bénévoles. Merci à Nolwenn, à Ruben et à toutes celles et ceux qui ont contribué à la préparation de la soirée ainsi qu'à Lydie, Guillaume et Michèle pour le tractage dans les jours précédents.

Dès 19h, tout était prêt pour accueillir les premiers habitants. Peu à peu, les chaises se sont remplies et à 21h près de 100 personnes ont pu découvrir *En Fanfare* d'Emmanuel COURCOL. Un film à la fois léger et profondément émouvant qui manifestement a conquis le public.



Prochain rendez-vous et dernier film du festival le 12 septembre à la villa des Lyanes, *Les Glaneurs et la Glaneuse* d'Agnès Varda.

Le financement avait été voté sur le principe pour les trois soirées. Le budget de la 1<sup>ère</sup> soirée de 1 000 € avait été accordé par vote.

Le reste du budget pour les deux soirées restantes est-il accordé ?

POUR : **6 voix**

ABST. : **2 voix**

CONTRE : **0 voix**



**Le financement de 2 000 €  
pour la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> soirée cinéma est validé**

**L**e CQG a offert un nouveau beau moment de convivialité et de partage avec un après-midi de chant participatif animée par Julie VDH, accompagnée de Christophe au bandonéon et de Javier à la guitare.

De 15h à 18h, Julie a fait résonner les grands classiques de la chanson française — de Piaf à Dutronc, d'Aznavor à Gainsbourg — en invitant le public à unir sa voix à la sienne. Sous les arbres, près de 70 à 80 personnes ont ainsi partagé un véritable moment de complicité dans une atmosphère à la fois chaleureuse, joyeuse et intimiste.



Si le public était un peu moins nombreux que lors du premier rendez-vous du 6 juin au square Édouard Vaillant, l'enthousiasme et la qualité de l'écoute étaient bien au rendez-vous, faisant de cet après-midi une parenthèse musicale particulièrement réussie.

Prochain rendez-vous : le 12 septembre, de 15h à 18h, au kiosque du square Édouard Vaillant.

Le financement avait été voté sur le principe pour les trois animations. Les deux premières animations avaient été validées par vote.

La dernière tranche du budget est-elle accordée ?

POUR : **6 voix**

ABST. : **2 voix**

CONTRE : **0 voix**



**Le financement de 1 000 €  
pour la 3<sup>e</sup> animation du square est validé**





# URBANISME

## PRÉSENTATION DU PROJET D'AIRE PIÉTONNE OUVERTE RUE LEUCK MATHIEU

Le projet fait suite à une proposition formulée le mois dernier par les riverains de la rue Leuck Mathieu. Celui-ci rejoint celle qui avait été aussi formulée par le Conseil de Quartier Gambetta.

Dans un contexte de restriction budgétaire et de concentration de l'action de la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement sur le projet de cœur piéton aux abords du Père Lachaise, la commission Urbanisme du CQG qui s'est associée aux riverains, propose une nouvelle version de l'aménagement de la rue Leuck Mathieu pour répondre à ses enjeux propres et reconnus tout en limitant le montant d'investissement pour la mairie. Le projet s'inscrit ainsi au cœur des objectifs municipaux avec la végétalisation, la piétonnisation (1 000 rues piétonnisées annoncées par M. Grégoire), et le plan vélo.

### Rappel du contexte :

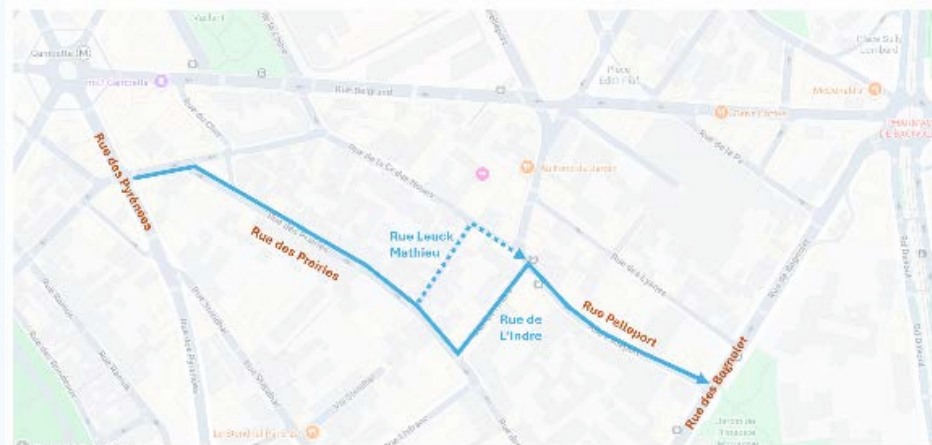
La rue Leuck Mathieu est relativement courte avec seulement 85 mètres mais elle dispose d'un réel charme parisien avec un pavement sur toute sa longueur.



La rue Leuck Mathieu est perpendiculaire à la rue des Prairies et à la rue de la Cour des Noues, tout comme la rue de l'Indre, qui lui est parallèle et toute proche à seulement 50 mètres.

La rue Leuck Mathieu et la rue de l'Indre constituent un itinéraire de contournement pour les taxis et autres véhicules qui rejoignent la rue Pelleport depuis la rue des Pyrénées.

Rue Pelleport, les taxis, ambulances et autres véhicules de service sont autorisés à prendre le sens interdit jusqu'à la rue de Bagnolet ; en revanche les voitures individuelles n'ont pas ce droit et lorsqu'elles empruntent cet itinéraire de contournement, c'est pour finalement prendre ce sens interdit.



### Rappel des enjeux :

1. Les véhicules de service, notamment les camions bennes, rencontrent des difficultés à tourner dans la rue, à cause de son étroitesse et du stationnement de véhicules à l'angle avec la rue des Prairies pourtant interdit.

2. Les taxis empruntent la rue Leuck Mathieu à grande vitesse alors que la surface pavée est génératrice de bruit (source Bruitparif).

3. Le dégagement du bas de la rue favorise un stationnement gênant et non autorisé toutes les nuits, avec l'occupation de la voirie par des groupes d'individus générant une nuisance nocturne importante pour le voisinage, ayant fait l'objet de multiples déclarations à la mairie et au commissariat.

### La proposition d'aire piétonne ouverte :

La solution d'aire piétonne ouverte proposée par le Conseil de quartier Gambetta s'inspire de ce qui a déjà été mis en place, avec succès, rue du Capitaine Marchal. Elle consiste en la mise en œuvre de la liste limitée d'aménagements suivants :

- Suppression de l'ensemble des 8 places de stationnement payant,
- Création de 3 poches de stationnement pour vélo en quinconce,
- Modification des passages piétons en bandes fines,
- Installation en haut de la rue d'un panneau indiquant que la circulation est interdite,
- Installation de barrières en croix de Saint-André au niveau de l'élargissement du bas de la rue, pour empêcher tout stationnement illégal et permettant la végétalisation par les riverains,
- Facilitation de l'accès au réseau d'eau non potable parisien par une bouche pour l'arrosage de la végétalisation qui sera mise en place par les riverains. Ce système a été mis en place pour de nombreux Permis de végétaliser, par exemple le Jardin des Lyanes.

Exemples des mêmes aménagements mis en œuvre rue du capitaine Marchal :



Le Conseil de Quartier Gambetta soutient-il ce projet ?

POUR : **21 voix**  
ABST. : **1 voix**  
CONTRE : **0 voix**



**Le CQG va faire suivre cette proposition à Michel ROGER**



# URBANISME

## LE POTENTIEL DU 7 RUE ALPHONSE PENAUD

La pétition d'une habitante demandant la préservation de l'espace vert nous a été présentée le mois dernier. Le CQG s'est déclaré favorable à son soutien. Il l'a donc relayée sur ses réseaux. Cette pétition compte aujourd'hui **1 764 signatures**. [Lien vers cette pétition](#)

En retour, plusieurs habitantes nous ont vigoureusement fait part de leur désaccord. Celles-ci ne comprennent pas que l'on puisse s'opposer au projet que la mairie souhaite construire sur cet espace : un immeuble de 20 logements destiné à accueillir des femmes vivant dans la rue, seules ou avec enfants et victimes de violences.

Le Collectif d'animation du CQG avait préparé un courrier à l'attention de M. PLIEZ, notre maire. Mais, au vu des malentendus qui nous placent dans une situation injustement inconfortable, il est proposé de repenser ce courrier et de le structurer autour des neuf points suivants :

### **1. Sortir du faux choix « centre d'accueil OU espace vert » pour poser la question « centre d'accueil ET espace vert ».**

C'est le principe politique central. Le CQG ne souhaite pas opposer deux besoins légitimes : la protection des femmes victimes de violences et l'accès des habitants à la nature. Il faut donc rechercher une solution permettant de réaliser les deux.

### **2. Affirmer clairement notre soutien à la création d'un centre d'accueil pour les femmes victimes de violences dans le quartier.**

Le CQG ne remet pas en cause le principe de cet équipement et ne souhaite pas son abandon ni son départ du 20<sup>e</sup>. La question porte sur son implantation. Les riverains ne sont pas contre cet équipement de solidarité et ils peuvent tout à fait l'envisager « en bas de chez eux ».

### **3. Défendre la possibilité de créer un espace vert public au 7 rue Alphonse-Penaud.**

Cette parcelle représente aujourd'hui une opportunité concrète, parce qu'elle appartient à la Ville et qu'elle est déjà végétalisée. La question est donc de savoir s'il est pertinent de sacrifier cette possibilité dans un quartier qui manque d'espaces verts de proximité.

### **4. Prendre en compte le déficit d'espaces verts de proximité dans ce secteur au regard du critère des 300 mètres de l'APUR.**

Le débat ne doit pas porter uniquement sur la présence des squares Séverine et Fleury sur une carte. Il faut regarder ce qui est réellement accessible à pied depuis les logements, selon l'approche des 300 mètres retenue par l'APUR et la politique parisienne. Le secteur situé entre Tenon, Alphonse Penaud, Surmelin et Capitaine-Ferber présente ainsi une situation particulière de carence en espaces verts publics de proximité. Voir les cartes de la page suivante.

### **5. Mettre le projet en perspective avec le Plan P300.**

Le CQG pourrait interroger la cohérence entre la décision de construire sur cette parcelle et l'objectif municipal de créer 300 hectares supplémentaires d'espaces verts ouverts au public d'ici 2040. La question n'est pas seulement de savoir combien d'hectares Paris possède globalement, mais où doivent être créés les nouveaux espaces verts pour réduire les inégalités territoriales.

### **6. Faire de l'espace vert un enjeu de justice entre les quartiers.**

Le 7 rue Alphonse Penaud est à la limite d'un secteur que le PLUb reconnaît comme déficitaire en espaces verts (0m2 d'espace vert par habitant). Le quartier de la rue A. Penaud dispose lui-même de très peu d'espaces verts (0,03 m<sup>2</sup> par habitant). Créer ici un espace vert serait donc aussi une

manière de réduire les inégalités entre les quartiers parisiens.

**7. Ouvrir une solution de compromis : si le 7 rue Alphonse-Penaud doit finalement accueillir le centre, la Ville pourrait-elle s'engager à créer rapidement un espace vert dans le même secteur ?**  
Nous pouvons envisager de proposer d'autres lieux pour créer un espace vert et ainsi répondre au déficit d'espaces verts. Les canicules à répétition imposent la création d'un espace vert.

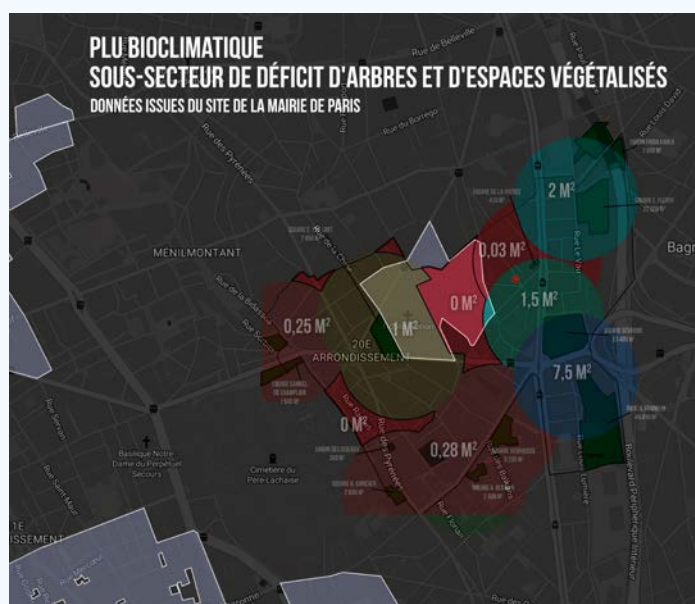
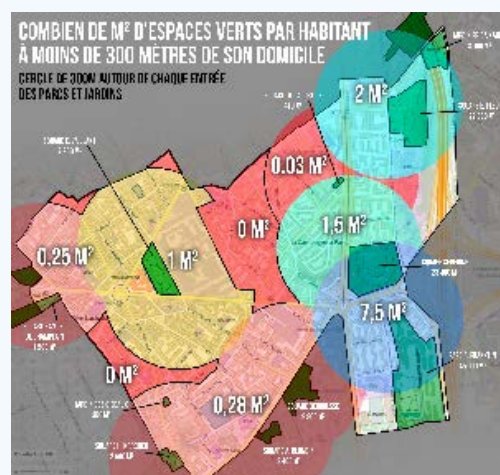
**8. Ne pas entrer dans une polémique autour des propos tenus publiquement.**

Le CQG ne souhaite pas répondre directement aux propos tenus dans la presse ou aux différents avis exprimés publiquement. Nous devons plutôt recentrer le débat sur le fond du dossier et sur les solutions permettant de répondre aux différents besoins du quartier.

**9. Adresser le courrier à Éric PLIEZ et à Fatoumata KONÉ.**

Le futur courrier pourrait être adressé à M. Éric PLIEZ, maire du 20<sup>e</sup>, et à Mme Fatoumata KONÉ, adjointe au maire de Paris chargée des solidarités et de la lutte contre les inégalités.

Fatoumata KONÉ est particulièrement concernée par notre démarche car **elle a porté le Plan P300**. Elle devrait donc être sensible à la nécessité de créer des espaces verts dans les quartiers qui en manquent. L'objectif est de rechercher ensemble une solution permettant de **réaliser à la fois le centre d'accueil et un espace vert dans le quartier**.



Le CQG laisse-t-il le Collectif d'animation rédiger un nouveau courrier sur la base de ces 9 points structurants ?

POUR : 21 voix  
ABST. : 1 voix  
CONTRE : 0 voix



**Le Collectif d'animation va rédiger et envoyer un nouveau courrier**



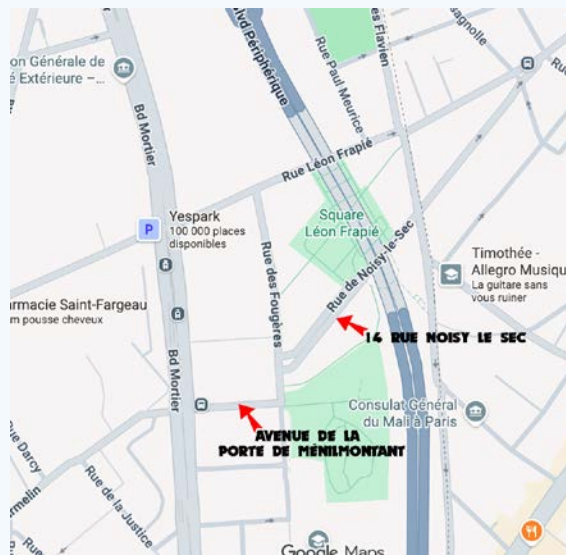
# URBANISME

## DEUX PROMESSES DE CAMPAGNE

Durant la campagne des municipales, Emmanuel GRÉGOIRE avait annoncé son intention de créer des *promenades urbaines*, citant notamment l'avenue de la Porte de Ménilmontant et l'avenue du Père-Lachaise.

Interrogée par le CQG, Mme LAUNAY, représentante du PDL, a confirmé que ce projet reste d'actualité même si aucune programmation n'a encore été arrêtée. Il devrait être abordé lors de la **concertation sur la transformation de l'espace public**, qui doit débiter à l'automne, probablement en octobre ou novembre. Les propositions concernant le quartier Gambetta devraient faire l'objet d'une attention particulière, celui-ci n'ayant pas bénéficié de l'ancien programme Embellir Votre Quartier.

Autre projet évoqué : celui annoncé par Jacques BAUDRIER concernant le bâtiment du 14 rue de Noisy-le-Sec pour y accueillir une antenne du Conservatoire à rayonnement régional ainsi qu'une médiathèque.



Là encore, Mme LAUNAY confirme que le projet est toujours à l'étude mais que sa réalisation dépend désormais de son éventuelle inscription au Programme d'Investissement de la Mandature, lequel fixe les grandes opérations d'investissement de l'arrondissement pour les prochaines années.

Le CQG reste donc dans l'attente d'une décision. La perspective de voir disparaître ce projet, particulièrement intéressant pour le quartier, serait évidemment regrettable.

### Le Parisien

Exclusif Elections Municipales 2026

#### Municipales 2026 : périphérique, grands axes, places... Ce que prépare Emmanuel Grégoire pour rendre Paris plus vert

EXCLUSIF. Le candidat de la gauche unie dévoile au Parisien son programme de transformation écologique pour Paris. « Je veux penser la ville dans toutes ses épaisseurs : le sol, le sous-sol, les réseaux, les immeubles... » annonce Emmanuel Grégoire.

Par Marion Lemaire  
14 février 2025 à 12h00

« L'écologie à Paris est d'abord une politique de santé publique. » À presque un mois du premier tour des [municipales à Paris](#), le candidat de la gauche unie, [Emmanuel Grégoire](#), présente en avant-première au Parisien son programme pour adapter la ville au réchauffement climatique.

Dix avenues et boulevards dédiés aux piétons

Comme cela a déjà été annoncé la semaine dernière, outre [la création de 1 000 nouvelles rues piétonnes](#), dix grands axes seront transformés en promenades urbaines. Il s'agit dans le détail de l'esplanade des Salles - boulevard de Rochechouart (IXe et XVIIIe), l'avenue Victoria (Paris Centre), l'avenue de l'Observatoire (VIe), l'avenue Paul-Appell (XIVe), l'avenue Trudaine (IXe), [l'avenue de la Porte-de-Ménilmontant \(XXe\)](#), le boulevard de Ménilmontant (XXe), l'avenue Philippe-Auguste (XIe), l'avenue Foch (XVIe) et l'avenue Albert-Bartholomé (XVe).

### facebook

Publication de Jacques Baudrier



Jacques Baudrier  
22 janvier · 🌐

Bientôt un pôle culturel majeur de 3700m2 dont une bibliothèque rue Noisy-le-sec (20e) dans un quartier populaire  
A la place d'une ancienne crèche qui était mal située à proximité immédiate du périphérique. Nous en avons construit une nouvelle crèche à proximité dans un lieu adapté rue de la Justice.  
L'espace est libre pour y construire un grand pôle culturel de 3700m2 incluant une bibliothèque de 1000 m2, des espaces pour le théâtre, la danse et la musique dans le cadre d'un Conservatoire à rayonnement régional.  
Le quartier des Fougères, quartier populaire proche des villes de Bagnolet et des Lilas va devenir le lieu d'implantation d'un pôle culturel majeur.  
C'est dans les quartiers populaires qu'il faut construire en priorité les équipements culturels. C'est là que nous les construisons.





# SOLIDARITÉ

## UNE JOURNÉE À LA MER, DES SOUVENIRS POUR LONGTEMPS

Il était 7h30 lorsque Houria, Clément, Bilel, Naser et Mouhad accueillaien devant le bus affrété pour l'occasion, les 41 personnes qui s'étaient inscrites pour participer à cette belle escapade à la mer. Depuis plusieurs mois, Houria, de **la Compagnie du 20<sup>e</sup>**, préparait minutieusement cette journée pensée pour offrir aux seniors du quartier un peu d'évasion et surtout un moment de partage.

À 8h précises, le bus quittait Paris. Le voyage s'est déroulé dans une douce tranquillité : certains écoutaient de la musique, d'autres profitaient du trajet pour rattraper quelques heures de sommeil. Après une courte pause sur une aire d'autoroute, le groupe reprenait la route vers Trouville.

À l'arrivée, une petite surprise : impossible de garer le bus à Trouville. Direction Deauville ! Finalement, hasard fait bien les choses.

À 10h30, nos seniors descendaient du bus et prenaient possession de la plage. Pour certains, le trajet jusqu'au sable n'était pas si simple : cannes et déambulateurs accompagnaient les pas. Mais l'effort en valait largement la peine. Pour celui que tout le monde surnomme « Tonton », la mer était une vieille amie qu'il n'avait pas revue depuis 35 ans. D'autres ne l'avaient pas contemplée depuis 15 ou 20 ans.



Alors, lorsque les premiers pieds ont touché l'eau, l'émotion était bien présente. Il y avait dans ces regards quelque chose de difficile à raconter : le bonheur simple de retrouver la mer.



Puis vint l'heure du déjeuner. Houria avait prévu de l'eau pour tout le monde et chacun avait apporté quelque chose. Les repas se sont mélangés, les plats ont circulé, les conversations se sont croisées. Autour de cette table improvisée sur la plage, une véritable ambiance de partage s'est installée.



L'après-midi s'est ensuite étiré au rythme des vacances : promenades, discussions, contemplation du Grand Bleu... et quelques plaisirs bien mérités : glaces, cafés et gâteaux. Rien de spectaculaire, et pourtant tout était précieux.

À 17h30, il a fallu reprendre le chemin du retour. Le bus a retrouvé Paris vers 20h-20h30, ramenant avec lui la joyeuse petite troupe, fatiguée mais heureuse.

Cette journée restera sans doute longtemps dans les mémoires. Pour certains, elle aura été une simple sortie à la mer. Pour d'autres, elle aura été l'occasion de retrouver un horizon disparu depuis des décennies.

Une journée de soleil, de conversations, de solidarité et de petits bonheurs partagés. Une journée qui rappelle combien il est important de pouvoir, parfois, simplement quitter Paris, voir la mer et se sentir ailleurs.

Toutes et tous sont revenus ravis.

Une chose est certaine : cette journée, il faudra la refaire.



## FONCTIONNEMENT INTERNE

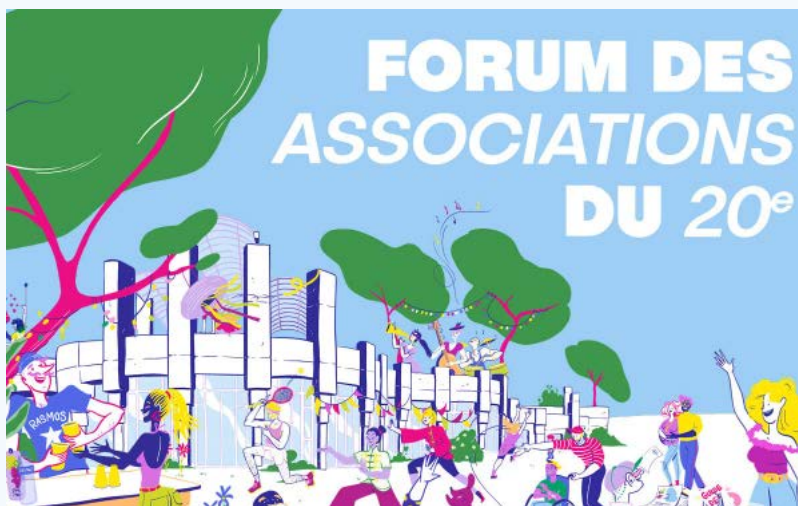
### LE FORUM DES ASSOCIATIONS DU 6 SEPTEMBRE PROCHAIN

Les 7 Conseils de quartier du 20<sup>e</sup> tiendront ensemble un stand au Forum des Associations qui aura lieu le 5 septembre prochain au Centre Louis Lumière - 30, rue Louis Lumière.

Si vous avez envie de venir tenir ce stand avec les autres CQ vous êtes les bienvenus car le Conseil de quartier Gambetta c'est bien sûr votre CQ même si vous n'y venez que depuis peu. Voici le lien pour donner vos disponibilités : [Planning pour le Forum des Assos](#)

Le Forum des Assos c'est un très beau moment où l'on rencontre toutes celles et ceux qui animent notre arrondissement. Un moment de foisonnement, d'échanges et de découvertes.

À ne pas rater.





## ÉVÈNEMENTS

### PRÉPARATION DU NOËL DE TOUTES LES COULEURS

La grande fête du 13 décembre commence à prendre une belle forme. L'après-midi s'annonce déjà riche en animations : **un clown** sera présent pour divertir petits et grands, tandis que **Julie VDH** animera le bal et invitera les enfants à venir chanter avec elle, comme elle sait si bien le faire lors de ses rendez-vous dans les squares.

Il ne reste désormais plus qu'à donner notre feu vert au spectacle que nous envisageons. La décision sera prise en septembre, sur la base d'un devis.

Reste toutefois une question très concrète à régler : le financement du goûter, les caisses du CQG étant désormais épuisées.

Une solution pourrait cependant permettre de transformer cette difficulté en belle occasion de coopération. Mme YAKOUB, adjointe au maire du 20<sup>e</sup> en charge des seniors, a proposé à Catherine PITOT, qui coordonne l'organisation de la fête pour le CQG, de présenter le projet au CQTPSFF.

Cette proposition rejoint une idée qui nous tient à cœur depuis plusieurs années : faire de cette fête un véritable rendez-vous partagé entre les conseils de quartier. En 2024, les CQ Amandiers et Plaine-Lagny avaient ainsi apporté leur soutien à l'événement. L'an dernier, cette collaboration n'avait malheureusement pas pu être renouvelée.

L'occasion se présente aujourd'hui de relancer cette dynamique. Organiser ensemble cette journée serait une belle manière de faire vivre l'esprit de quartier, au-delà des frontières de chaque conseil.



## INVESTISSEMENT

### DU MATÉRIEL DE SONO

Au mois de juin, l'association des riverains de la villa Stendhal avait souhaité emprunter la sonorisation de la mairie pour son pique-nique géant. Mais le matériel était déjà réservé par une autre association et n'a donc pas pu être mis à disposition.

Cette situation illustre une réalité du mois de juin dans le 20<sup>e</sup> : les événements se multiplient et les associations sont nombreuses à solliciter les équipements municipaux. Pour éviter que ces contraintes de disponibilité ne viennent à nouveau limiter les initiatives locales, il est proposé que le CQG investisse dans un nouveau matériel de sonorisation qui sera mutualisé.

Un tel équipement pourrait d'ailleurs être réutilisé lors de nombreux événements organisés ou soutenus par le Conseil de quartier et constituer ainsi un investissement utile sur le long terme.

Reste à connaître le prestataire auprès duquel un devis pourra être demandé, les règles de la commande publique imposant de respecter une procédure spécifique. Le CQG attend donc les informations nécessaires avant d'avancer sur cet achat.

En attendant de voter un devis, le CQG se prononce t-il favorablement pour cet achat ?

POUR : **13 voix**

ABST. : **1 voix**

CONTRE : **0 voix**



**Le CQG va demander un devis**

Montants des financements accordés lors de cette réunion :

Soirées cinéma : 2 000 €

Animation square E. Vaillant 12 sept. : 1 000 €

**Solde restant : 3 592 €**

Provisions :

Noël de Toutes les Couleurs : 3 500 €

Budget disponible : 92 €

**Fin de la réunion à 21h.**

**Le Conseil de quartier Gambetta vous appartient :  
chaque habitante et chaque habitant y est pleinement légitime.  
Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y prendre votre place  
et faire vivre une démocratie participative ouverte et bienveillante.**

La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 10 septembre à 19h**  
**au Café des Liens - 2, rue Vidal de la Blache**

contact : [conseildequartiergambetta@gmail.com](mailto:conseildequartiergambetta@gmail.com)  
[ou cliquez sur ce lien pour nous écrire](#)